



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 7010:2020

Symboles graphiques - Couleurs de sécurité et signaux de sécurité - Signaux de sécurité enregistrés (ISO 7010:2019, Version corrigée 2020-06)

Graphical symbols - Safety colours and
safety signs - Registered safety signs (ISO
7010:2019, Corrected version 2020-06)

Graphische Symbole - Sicherheitsfarben
und Sicherheitszeichen - Registrierte
Sicherheitszeichen (ISO 7010:2019,
korrigierte Fassung 2020-06)

03/2020



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 7010:2020 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 7010:2020.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

ILNAS-EN ISO 7010:2020

EN ISO 7010

Mars 2020

ICS 01.080.10; 01.080.20

Remplace l' EN ISO 7010:2012

Version Française

**Symboles graphiques - Couleurs de sécurité et signaux de
sécurité - Signaux de sécurité enregistrés (ISO 7010:2019,
Version corrigée 2020-06)**

Graphische Symbole - Sicherheitsfarben und
Sicherheitszeichen - Registrierte Sicherheitszeichen
(ISO 7010:2019, korrigierte Fassung 2020-06)

Graphical symbols - Safety colours and safety signs -
Registered safety signs (ISO 7010:2019, Corrected
version 2020-06)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 14 mars 2020.

Cette norme européenne a été corrigée et rééditée par le Centre de gestion du CEN-CENELEC le 01 juillet 2020.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire	Page
Avant-propos européen	3

Avant-propos européen

Le texte de l'ISO 7010:2019, Version corrigée 2020-06 a été élaboré par le Comité technique ISO/TC 145 « Symboles graphiques et pictogrammes » de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et a été repris comme EN ISO 7010:2020 par le Comité technique CEN/SS F16 « Symboles graphiques » dont le secrétariat est tenu par CCMC.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en septembre 2020 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en septembre 2020.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu responsable de l'identification de tels ou tels brevets.

Ce document remplace l'EN ISO 7010:2012.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 7010:2019, Version corrigée 2020-06 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 7010:2020 sans aucune modification.

Troisième édition
2019-07

Version corrigée
2020-06

Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Signaux de sécurité enregistrés

*Graphical symbols — Safety colours and safety signs — Registered
safety signs*



Numéro de référence
ISO 7010:2019(F)

© ISO 2019

**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Référents et classification des signaux de sécurité	2
4.1 Généralités	2
4.2 Référent (message de sécurité)	2
4.3 Classification des signaux de sécurité	8
5 Signaux de sécurité enregistrés	9
Bibliographie	302

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 145, *Symboles graphiques et pictogrammes*, sous-comité SC 2, *Identification de sécurité, signaux, formes, symboles et couleurs*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 7010:2011), qui a fait l'objet d'une révision technique. Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

Les signaux de sécurité issus de

- l'ISO 7010:2011/Amd 1:2012,
- l'ISO 7010:2011/Amd 2:2012,
- l'ISO 7010:2011/Amd 3:2012,
- l'ISO 7010:2011/Amd 4:2013,
- l'ISO 7010:2011/Amd 5:2014,
- l'ISO 7010:2011/Amd 6:2014,
- l'ISO 7010:2011/Amd 7:2016,
- l'ISO 7010:2011/Amd 8:2017,
- l'ISO 7010:2011/Amd 9:2018 et
- l'ISO 20712-1:2008

ont été intégrés, avec quelques ajustements mineurs du texte.